

PREMCHAND MUNGAR (CHIEF EXECUTIVE DE LA MAUBANK)**«DEPUIS LA CRISE DE 2008, LA SITUATION DES BANQUES A ÉTÉ EXTRÊMEMENT RENFORCÉE»**

L'AFFAIRE CUMCUM N'EST, STRICTEMENT PARLANT, PAS UN PROBLÈME BANCAIRE MAIS PLUTÔT UNE ASTUCE CONÇUE PAR LES ACTIONNAIRES DES BANQUES POUR SUBTILISER L'IMPÔT SUR LES DIVIDENDES, OBSERVE LE CHIEF EXECUTIVE DE LA MAUBANK.

Que ce soit aux États-Unis, en Suisse et en France, le secteur bancaire traverse une crise. Y a-t-il des failles dans le système bancaire international ?

Dire que le secteur bancaire est en crise n'est pas tout à fait exact. Les incidents bancaires de 2023 sont des cas isolés qui n'ont pas nécessairement un lien entre eux. Les faillites de ces banques sont pour des raisons propres à chacune d'entre elles. Depuis la crise de 2008, la situation des banques a été extrêmement renforcée. Par ailleurs, la confiance dans la banque est un élément crucial pour la stabilité du système. À ce propos, il faut reconnaître que les autorités gouvernementales et régulatrices concernées par ces cas ont très bien réagi par rapport à ces incidents. Elles ont tout fait pour rassurer et redonner confiance aux déposants et ainsi contenir le risque de contagion.

Certains observateurs craignent que l'affaire CumCum en France ne débouche sur une crise de confiance dans les institutions bancaires. Vos commentaires ?

L'affaire CumCum n'est, strictement parlant, pas un problème bancaire mais plutôt une astuce conçue par les actionnaires des banques pour subtiliser l'impôt sur les dividendes. Dans certains pays, l'actionnaire est taxé sur les dividendes perçus des banques. La pratique CumCum date de plusieurs années et plusieurs pays d'Europe en sont victimes. La ligne de démarcation entre un



arbitrage fiscal et une évasion fiscale est parfois très fine, ce qui explique la difficulté pour les pays de légiférer pour s'attaquer au problème.

Est-ce qu'il faudrait initier une réforme dans le secteur bancaire ?

Le secteur bancaire reste probablement celui qui est le plus régulé au monde. Une bonne réglementation n'est qu'une des conditions nécessaires pour assurer la stabilité bancaire. Il y a une multitude d'autres facteurs endogènes aux banques elles-mêmes pour assurer une bonne gestion et donc la stabilité collec-

tive du système. Je fais référence ici à une bonne gouvernance d'entreprise, la transparence et une bonne gestion des risques.

Comment mieux protéger les banques des risques associés au relèvement des taux d'intérêt ?

C'est vrai qu'il fallait porter les taux au plus bas possible pour pouvoir faire redémarrer l'activité économique suivant la Covid-19. La bonne nouvelle, c'est que cela a bien marché et l'activité économique en général a bien repris, peut-être pas totalement pour la raison des taux rabaissés.

Après la reprise économique et la relance de la consommation,

l'on a constaté, de par le monde, une poussée inflationniste sévère qu'il fallait juguler. Un des moyens pour le faire, c'était de faire remonter les taux d'intérêt. Or, trouver le juste équilibre est très difficile. La hausse des taux a certes contribué à la faillite de certaines banques. Mais le problème pour les banques par rapport aux stocks d'obligations est que les bilans des banques doivent être ajustés pour imputer les fluctuations des valeurs du marché, qu'on appelle dans notre jargon le principe de *mark to market*. Ces imputations dans les comptes des banques restent valables jusqu'à la rédemption à terme de l'obligation ou jusqu'à sa liquidation. Il revient à la banque de bien définir sa stratégie et sa politique d'investissement dans les types actifs, en prenant en compte sa capacité à absorber des pertes.

Certains observateurs craignent que la crise bancaire ne dégénère en une crise financière. Ce risque est-il réel ?

Le douloureux souvenir de la crise des subprimes de 2008 est toujours très vif dans l'esprit de tout un chacun. Il est normal que certains veuillent faire un parallèle entre les incidents de 2023 et la crise financière de 2008. Mais il faut bien se rendre compte qu'on n'est pas dans le même registre. La crise de 2008 avait un dénominateur commun, c'est-à-dire les subprimes, contrairement aux incidents sporadiques et indépendants de 2023.